

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 22,  
Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 2

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.  
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 Id.  
Trois Mois . . . . . 3 Id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 21 Février 1888

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 7 de ce mois, a nommé à l'Exposition Universelle de Paris en 1889 :

**Commissaire Général :** M. le Marquis de Maus-sabré, Ministre Plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime près le Gouvernement Français,

**Commissaires :** M. Jean-Baptiste-Joseph Depelley, Secrétaire de la Légation de Monaco à Paris.

M. Ernest Janty, architecte.

**Secrétaire de la Commission :** M. Léon Estor.

NOUVELLES LOCALES

On lit dans l'Osservatore Romano :

Dimanche dernier, au retour de la salle de la béatification, Sa Sainteté reçut une députation de jeunes gens du noble collège de la Visitation de Monaco, qui portaient une riche croix pectorale en or avec des saphirs, et un anneau ayant un énorme saphir environné de brillants et tenu par deux têtes de lions aux yeux de rubis. Plus tard, le Pape ayant appris que son maître de chambre faisait visiter sa chapelle privée aux enfants, apparut au milieu d'eux, s'assit sur le trône et causa familièrement, leur remettant des médailles pour eux et les autres élèves ; il semblait que le Sauveur fût au milieu des enfants.

Un salut solennel a été chanté dimanche dernier, dans la chapelle de l'Établissement des Frères des Ecoles Chrétiennes de Monaco, en l'honneur de la béatification du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de la Salle, fondateur de l'Institut, qui était célébrée à Rome le même jour, et présidée par S. S. Léon XIII.

Tandis que le Saint Père entonnait le *Te Deum* en l'honneur du bienheureux de la Salle, de tous les coins du globe, le même cantique était chanté par les 14,000 frères répandus dans l'univers entier.

C'est ainsi que l'Institut fondé par l'humble chanoine de Reims a pris aujourd'hui des proportions énormes, et enseigne à plus de 300,000 élèves les devoirs du bon chrétien en même temps qu'il les fait jouir des bienfaits de l'instruction.

Les fidèles de la paroisse de la Condamine ont été surpris dimanche dernier pendant la grand' messe, en entendant chanter les magnifiques couplets : « *le Ciel a visité la Terre* » de Gounod, par une voix de mezzo-soprano des plus belles, conduite avec un grand talent.

La cantatrice que l'on a ainsi admirée est M<sup>me</sup> Pasnoff, artiste amateur, de passage dans la Principauté. Nous espérons qu'elle voudra bien encore une fois prêter son gracieux concours à nos cérémonies religieuses.

Notre littoral subit depuis deux jours le contre-coup de troubles atmosphériques qui ont eu depuis le 15, dans le Nord, de terribles conséquences. Les mauvais temps ont commencé, si l'on s'en rapporte aux dépêches, par l'Angleterre où l'on signalait le 17, à Chester, une violente tempête de neige qui, pendant plus de cinquante heures, a interrompu tout trafic.

Depuis, dans le nord et l'ouest de la France, l'abondance des neiges a empêché la circulation de certains trains. Voici une dépêche du *Petit Journal* d'hier matin :

La neige continue à empêcher la circulation des trains. Voici un résumé des effets qu'elle a produits la nuit dernière sur le réseau de l'Ouest :

Le train express n° 18, partant de Rennes à 3 heures et devant arriver à Paris à 11 h. 35 du soir, a été arrêté par l'amas des neiges entre Pontgouin et Courville. Il est impossible, en ce moment, de l'aborder ; il y a deux mètres de neige. Les voyageurs ont dû être transbordés à Chartres.

Sur la ligne du Mans à Mézidon, il y a un mètre de neige.

Les trains de la ligne du Havre ont éprouvé, dans les deux sens, une heure et demie de retard environ. Aux abords de Houdan, le train-poste n° 64, venant de Granville, a été arrêté par un amoncellement de neige de un mètre. Sur la ligne de Chartres à Dreux, le service des voyageurs est suspendu par suite d'amoncellements de neige, qui dépassent deux mètres sur certains points.

En Suisse, sur la plupart des lignes ferrées, les trains sont interceptés ; enfin, dans l'Espagne, certaines contrées sont sous le coup de nouvelles inondations. On signale un train perdu dans les neiges.

Ici, la pluie n'a pas cessé pendant toute la journée d'hier, mais malgré un vent du nord assez fort, la température ne s'est pas considérablement refroidie. Les averses ont été accompagnées de quelques coups de tonnerre, comme il arrive souvent en cette saison.

La tempête a continué cette nuit, A Nice la mer déchaînée, a envahi la promenade des Anglais ;

dans le port les bâtiments ont dû doubler leurs amarres, les avaries sont considérables. Nous n'avons eu heureusement aucun accident à déplorer dans la Principauté, si ce n'est quelques dégâts sans importance au boulevard des Bas-Moulines.

Les nouvelles de nos environs sont également attristantes. Les montagnes des Alpes-Maritimes sont couvertes de neige, et le froid est très rigoureux.

Hier a eu lieu dans la salle d'escrime du Tir aux pigeons le premier assaut d'armes de la saison.

Le général gouverneur de Nice avait bien voulu autoriser les maîtres d'armes de la garnison à prendre part à cet assaut.

Le jury, composé de MM. le commandant De Chizelles, comte de Belloy, Besnard, était présidé par S. Exc. M. le baron de Farincourt, Gouverneur Général de la Principauté.

Voici le programme de cette réunion qui avait attiré une assistance d'élite :

PREMIÈRE PARTIE

**Épée.** — MM. Gesta, prof. au Tir, et Cauvin, adjudant, maître d'armes au 159<sup>e</sup> régiment de ligne. — Mimiague (père), professeur à Nice, et Mutrel, maître d'armes au 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied. — Latour, maître d'armes au 111<sup>e</sup> de ligne, et Gêlas, professeur à Cannes. — Joly, maître d'armes au 61<sup>e</sup> de ligne, et Gabriel Letainturier-Fradin, amateur. — Mimiague (fils), professeur à Nice, et Gaudet, maître d'armes au 24<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied. — Prieur, maître d'armes au 13<sup>e</sup> bataillon de forteresse, et Camatte, professeur à Grasse.

**Boxe française.** — MM. Coulomb, caporal au 24<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, et Périès, chasseur au 24<sup>e</sup> bataillon.

DEUXIÈME PARTIE

**Sabre.** — MM. Mutrel, maître d'armes au 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, et Gaudet, maître d'armes au 24<sup>e</sup> bataillon de chasseurs.

**Épée.** — MM. Gesta et Gêlas. — Mimiague (père) et Camatte. — Mimiague (fils) et Latour. — Prieur et Dumaser, professeur à Cannes. — Joly et Mimiague (fils). — G. Letainturier-Fradin, et Cauvin.

Ont été très remarquables parmi les tireurs :

MM. Gabriel Letainturier-Fradin, chef de cabinet du Préfet des Alpes-Maritimes ; Cauvin, Mimiague père et fils, Mutrel, Latour, Gêlas, Joly, Coulomb, Périès, Gaudet, Prieur, Dumaser, Gesta, Camatte, etc., etc.

La série des soirées dansantes données par la Société monégasque des bals du Carnaval a été clôturée le 14 de ce mois, jour du mardi-gras.

Des bannières d'honneur avaient été décernées ce soir-là à la dame la plus richement costumée et au cavalier le plus excentrique.

La Société a remis à M. le chanoine Ramin, curé de la Cathédrale, et à la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, pour leurs pauvres, diverses sommes perçues sur les recettes faites pendant le Carnaval.

Le *Barbier de Séville* a été, la semaine dernière, pour M<sup>me</sup> Adèle Isaac et MM. Boyer, Degenne et Degrave, un éclatant succès. M<sup>me</sup> Adèle Isaac a retrouvé ici ses admirateurs, et les deux représentations de jeudi et de samedi n'ont été, pour elle, qu'une longue et enthousiaste ovation. M. Boyer a été parfait d'un bout à l'autre dans le rôle de Figaro. Quant à MM. Degenne (Almaviva) et Degrave (Basile), ils ont complété un ensemble des plus réussis.

Ce soir, la troupe théâtrale de Monte Carlo nous donnera le *Songe d'une nuit d'été*, opéra-comique en 3 actes, de M. Ambroise Thomas, interprété par M<sup>me</sup> Adèle Isaac et Castagné, et MM. Degenne, Nicot et Degrave.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en donnant le résumé de cette pièce dont plusieurs scènes sont malheureusement d'un goût équivoque; la partition méritait mieux.

Elisabeth, reine d'Angleterre, et Olivia, sa demoiselle de compagnie, se trouvent, on ne sait comment, séparées du cortège royal. Poursuivies par des matelots, elles se réfugient dans une taverne où le poète William Shakespeare s'enivre en compagnie de jeunes débauchés. La reine, masquée, veut ramener Shakespeare à de meilleurs sentiments, il se moque des sermons, boit de plus en plus et roule sous la table. Elisabeth donne à John Falstaff, gouverneur de Richemont, l'ordre de faire transporter le poète dans le parc de son palais. C'est la nuit, les eaux du lac, les arbres éclairés par la lune, tout semble concourir à abuser les sens de William, dont l'esprit est hanté, au réveil, par une vision délicieuse. Une mélodie divine frappe ses oreilles, et il voit une forme blanche, image de son génie, qui lui reproche ses égarements. Mais son rêve se dissipe, l'image prend corps, c'est la reine dont la situation devient des plus délicates et que sauve Olivia en prenant sa place.

Le fiancé d'Olivia, Latimer, témoin des empresses de Shakespeare, provoque celui-ci, mais les armes lui sont fatales, il tombe après quelques passes. Olivia s'évanouit en trahissant l'incognito de sa souveraine. William s'enfuit épouvanté, croyant avoir tué Latimer, et va se jeter dans une rivière d'où il est retiré évanoui.

La reine, après avoir donné à Falstaff et aux autres acteurs de la scène nocturne l'ordre d'oublier tout ce qu'ils ont vu, fait appeler le poète qui, se croyant aimé de sa souveraine, arrive transporté, mais il s'entend traiter de visionnaire. Elisabeth prend pitié de son désespoir et lui dit : « Que les événements de cette nuit soient un songe pour tout le monde, hormis pour vous. »

Très brillant le 13<sup>e</sup> concert classique de jeudi dernier. Le magnifique programme de cette solennité musicale a été accueilli avec une faveur très marquée par l'élégant public qui accourt toujours avec le même empressement à ces séances musicales.

L'ouverture de *Dimitri Donskoi* et le fragment du 5<sup>e</sup> quatuor de Beethoven, qu'on exécutait pour la première fois à Monte Carlo, ont été très goûtés.

M<sup>me</sup> Lucie Palicot a exécuté avec beaucoup de brio les deux morceaux de Gounod figurant au programme; aussi les applaudissements ne lui ont-ils

pas fait défaut, pas plus d'ailleurs qu'aux remarquables artistes qui composent l'orchestre du Casino.

La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. ne manque jamais d'apporter, dans ses différents services, les améliorations qui peuvent développer le plus possible la circulation des voyageurs. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans les modifications suivantes concernant les billets de voyages circulaires facultatifs qui n'avaient lieu que pendant la période des vacances, et qui seront désormais délivrés pendant toute l'année, avec la faculté pour le voyageur de choisir ses parcours :

Des billets à prix réduits sont délivrés, pendant toute l'année, pour effectuer sur le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée des voyages circulaires à itinéraires facultatifs, avec parcours totaux de 300 kilom. et au-dessus, devant former des circuits complètement fermés, afin que le voyageur revienne à son point de départ.

PRIX

La distance sur laquelle est calculé le prix du billet s'obtient par l'addition des longueurs de chacun des parcours compris dans l'itinéraire choisi, et qui sont indiquées dans la nomenclature des parcours figurant à la suite des conditions et sur la carte spécialement dressée à cet effet, insérée après la nomenclature. Ces parcours sont indivisibles.

En règle générale, si une même ligne ou partie de ligne entre deux fois dans la composition de l'itinéraire, chacun des doubles parcours est taxé au tarif général. Il est fait exception à cette règle pour les embranchements sans issue ou aboutissant à des gares communes avec d'autres compagnies françaises ou étrangères.

Le voyageur a la faculté de sortir du réseau P.-L.-M. par la gare terminus d'un embranchement sans issue ou par une gare commune avec une autre compagnie française ou étrangère, et de rentrer sur ce réseau par la gare terminus d'un autre embranchement sans issue ou par une gare commune.

Le voyageur qui commence son voyage à une gare commune avec une autre Compagnie française ou étrangère, a la faculté de le terminer à une autre gare commune; toutefois, le prix du billet circulaire ne peut, dans ce cas, être inférieur au prix d'un billet simple de même classe de la gare de départ à celle d'arrivée, calculé d'après l'itinéraire le plus généralement suivi par les voyageurs.

Dans tous les cas, les parcours étrangers au réseau P.-L.-M. sont effectués aux frais du voyageur, et le retour au point de départ doit avoir lieu dans le délai stipulé par le billet circulaire.

Il est en outre, à titre d'essai pour un an, délivré des carnets de parcours nominatifs et personnels, moyennant le versement préalable d'une somme de 50 francs et l'accomplissement des conditions stipulées ci-dessous.

Chaque fois que le titulaire du carnet voyage à plein tarif, il fait inscrire sur son carnet, par les agents de la Compagnie, son parcours et la somme payée pour le prix de son billet.

Au bout de 3 mois, 6 mois ou 1 an, à son choix, le titulaire du carnet a droit à une prime égale à la moitié du total inscrit sur le carnet, après déduction de : 300 francs pour 3 mois, 450 francs pour 6 mois, 600 francs pour 1 an.

Le délai de validité des carnets part du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois; ces carnets doivent être demandés au moins huit jours à l'avance. Les demandes doivent être adressées au chef de gare ou à l'un des bureaux-succursales. Elles doivent être accompagnées du versement de 50 francs stipulé ci-dessus, et d'un portrait photographié, de dimension ordinaire (10 centimètres sur 6 centimètres) du titulaire. Ce portrait est collé par les soins de la Compagnie sur le carnet de parcours.

Les 50 francs versés lors de la demande demeurent acquis à la Compagnie, quels que soient les parcours effectués par le titulaire.

Le carnet de parcours est signé par le titulaire, qui est tenu de le présenter à toute réquisition et de se prêter en outre à toutes les mesures de contrôle que la Compagnie jugera convenable d'adopter.

Pour le règlement de la prime, le titulaire d'un carnet de 3, 6 ou 12 mois devra déposer son carnet contre reçu, au plus tard, dans la journée du 1<sup>er</sup> ou du 15 (selon qu'il est valable du 1<sup>er</sup> ou du 15) du 3<sup>e</sup>, du 6<sup>e</sup> ou du 12<sup>e</sup> mois qui suit celui de sa délivrance à l'une des gares ou à l'un des bureaux-succursales de la Compagnie. Le paiement sera fait dans un délai d'un mois, à la gare ou au bureau-succursale indiqué par le titulaire. Tout carnet présenté pour le règlement de la prime sera annulé et ne pourra plus être utilisé.

En cas de perte de son carnet, le titulaire doit en donner immédiatement avis à la Compagnie.

Le carnet trouvé entre des mains autres que celles du titulaire est retenu par les agents de la Compagnie et annulé, sans préjudice de toutes poursuites correctionnelles; le titulaire perd tous droits à la prime s'il n'a pas signalé la perte à la Compagnie comme il vient d'être dit. De même, le voyageur qui ne pourrait, en cours de route ou à l'arrivée, représenter son carnet en même temps que son billet, verrait son carnet annulé et perdrait tous droits à la prime.

*Trains de luxe.* — Depuis le 15 février 1888, les prix des places (supplément compris) sont les suivants :

Aller, de Paris à Avignon, 136 fr. 40; de Paris à Marseille, 156 fr. 30; de Paris à Saint-Raphaël, 196 fr. 15; de Paris à Cannes, 200 fr. 10; de Paris à Nice, 203 fr. 90; de Paris à Menton, 216 fr. 90. — Retour, d'Avignon à Paris, 151 fr. 40; de Marseille à Paris, 176 fr. 30; de Saint-Raphaël à Paris, 216 fr. 15; de Cannes à Paris, 220 fr. 10; de Nice à Paris, 223 fr. 90; de Menton à Paris, 236 fr. 90.

Exceptionnellement: les suppléments afférents aux parcours de Cannes à Vintimille et de Nice à Vintimille et gares intermédiaires ou réciproquement sont fixés à 10 fr. dans le premier cas et à 5 fr. dans le second.

Jeudi 23 février 1888 à 2 h 1/2 de l'après-midi.

14<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE sous la direction de M. Arthur STECK

*Symphonie inachevée*..... Schubert.  
A. Premier morceau. — B. Andante.  
Overture du *Vaisseau Fantôme*..... R. Wagner.  
Prélude de *Çanta* (1<sup>re</sup> audition)..... G. Vuidet.  
Fragments du *Septuor*..... Beethoven.  
I. Andante et Variations. — II. Scherzo. — III. Finale (avec cadence exécutée par tous les violons).  
Fragments de *Sigurd* (1<sup>re</sup> audition).. Réyer.  
A. Sommeil de Brunehild. — B. Pas guerrier.  
Marche Hongroise de la *Damnation de Faust*..... Berlioz

TIR AUX PIGEONS DE MONACO  
CONCOURS DE DEUXIÈME SÉRIE

Jeudi 9 février 1888

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

14 tireurs.

Partagée entre MM. Chaumont de Lys (Cholmondeley-Pennell) et Dorlodot, 4 sur 4, chacun 132 francs.

PRIX HORS SÉRIE (Handicap). — Un *Objet d'art* (par souscription) ajouté à une poule de 50 fr.; au second, 30 % après qu'il aura été déduit 15 louis pour l'objet d'art; le reste au premier. — 1 pigeon.

15 tireurs.

1<sup>er</sup>, M. Hankey, 7 sur 7, gagne 275 francs et l'objet d'art.

2<sup>e</sup>, M. Merry, 6 sur 7, gagne 135 francs.

POULE.

12 tireurs.

Partagée entre MM. Arthur Boyd et F. de Montais, 4 sur 4, gagnant 455 francs.

2<sup>e</sup> POULE.

8 tireurs.

M. Blake, 5 sur 5, gagne 150 francs.

DOUBLÉ.

6 tireurs.

M. Hankey, 3 sur 4, gagne 115 francs.

Samedi 11 février 1888

STEWARDS : MM. Noël et baron de Saint-Trivier.

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 m.

20 tireurs.

MM. Blake et Norfolk, 4 sur 4, gagnent 380 francs.

**PRIX DE LA TURBIE (Handicap).** — 500 fr. ajoutés à une poule de 50 francs; au second, 30 %; au troisième, 20 % sur les entrées; le reste au premier. — 1 pigeon.

22 tireurs.

1<sup>er</sup> M. Day, 15 sur 16, gagne 995 francs.

2<sup>e</sup> M. R. de Montais, 14 sur 16, gagne 330 francs.

3<sup>e</sup> M. de Montecupo, 10 sur 11, gagne 220 francs.

**POULE RÉGLEMENTAIRE.**

17 tireurs.

M. de Dorlodot, 6 sur 7, gagne 645 francs.

*Jeudi 16 février 1888*

**POULE D'ESSAI.** — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

13 tireurs.

Partagée entre MM. le comte du Taillis et Idès Van Hooibrouck, 8 sur 8, gagnent 245 francs.

**PRIX DU GRAND-HOTEL (Handicap).** — Un Objet d'art ajouté à une poule de 50 francs; au second, 30 %; au troisième, 20 % sur les entrées; le reste au premier. — 1 pigeon.

1<sup>er</sup> M. Noël, 11 sur 11, gagne 290 francs.

2<sup>e</sup> M. Halford, 10 sur 11, gagne 195 francs.

3<sup>e</sup> M. René de Kniff, 9 sur 10, gagne 130 francs.

**POULE** entre 11 tireurs.

Gagnée par M. le capitaine Rhodes, 6 sur 6, 210 fr.

*Samedi 18 février*

Stewards: MM. le comte de Montecupo et Noël.

**POULE D'ESSAI.** — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

16 shooters.

Partagée entre MM. Payne et le comte du Taillis, 9 sur 9; 305 francs.

**PRIX DES ALPES-MARITIMES (Handicap).** — 500 francs ajoutés à une poule de 50 fr.; au second, 30 %; au troisième, 20 % sur les entrées, le reste au premier. — 5 pigeons.

26 tireurs.

1<sup>er</sup> M. le capitaine Rhodes (*alias*, Day), 14 sur 14, gagne 860 francs.

2<sup>e</sup> M. Courteille, 12 sur 14, gagne 240 francs.

3<sup>e</sup> M. R. de Montais, 11 sur 12, gagne 160 francs.

**PREMIÈRE POULE.**

13 tireurs.

MM. R. de Montais et Falcon, 4 sur 4; 245 francs.

**DEUXIÈME POULE.**

8 tireurs.

MM. du Taillis et Falcon, 150 francs.

DOUBLÉ entre 8 shooters.

M. de Kniff, 150 francs.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Cannes.** — M. Blondin, secrétaire général de la Société des Courses, transmet aux journaux de Cannes et de Nice l'avis suivant :

Les courses de Cannes ne pouvant avoir lieu cette année, la compagnie P.-L.-M., a reporté le prix de mille francs qu'elle donnait à Cannes, en faveur de la réunion du Printemps qu'il est question d'organiser à Nice.

**Nice.** — Les fêtes de Nice et le corso carnavalesque se sont terminés, selon la coutume, par la distribution des prix et des bannières d'honneur.

**CHARS.** — Grand prix de Nice, 5,000 fr.: le *Redresseur de torsos*. — Grand prix de la Colonie étrangère, 5,000 fr.: le *Gâteau de Savoie*. — Grand prix de Monte Carlo, 3,000 fr.: l'*Avaleur d'étaupe*.

**ANALCADES.** — Grand prix du comité, 2,000 fr.: le *Langage des fleurs*. — Prix de Hiham, 1,000 fr.: les *Chevaliers de la fortune*.

**MASCARADES A PIED** — Prix des Dames, 1,000 fr.: les *Limonadiers*. — Prix des Cercles, 800 fr.: *En rev'nant d'la Rivue*. — Prix de la Promenade des Anglais, 700 fr.: la *Musique de chambre*. — Prix de Lympia, 600 fr.: les *folles Pensées*. — Prix de Beaulieu, 500 fr.: les *douze Mois de l'année*. — Prix de Carabacel, 400 fr.: les *Périssoires*. — Prix de Cimiez, 300 fr.: les *Boulangers*.

**MASQUES ISOLÉS.** — 1<sup>er</sup> grand prix, 250 fr.: *Bouteille de champagne*. — 2<sup>e</sup> grand prix, 150 fr.: le *Revenant de Rauba-Capeu*. — Prix de 100 fr.: la *Nourrice*, la *Moule*, l'*Etoile filante*, la *Panoplie du jardinage*, le *Clown et le Cochon*, l'*Ane jouant de la cornemuse*, la *Blanchisseuse*, le *Réveil-Matin*, la *Nourrice-Singe*, la *Carotteuse*, le *Saphir*, le *Voyageur excentrique*, la *Pipe*, le *Défi aux buveurs de vin de Bellet*, le *Paquet de cigarettes*.

— Les travaux d'installation de l'exposition horti-

cole régionale qui doit s'ouvrir le 22 février, jardin et quai des Phocéens, seront terminés aujourd'hui. Au nombre des exposants déjà inscrits, on peut déjà prévoir un grand succès. Plantes, fleurs, bouquets, fruits et légumes concourront cette année en grande quantité. Grâce aux bons soins des membres du comité et du président du comité d'organisation, l'ordre le plus parfait a présidé à l'établissement des catégories et des divisions.

On appréhendait les effets du dernier mauvais temps pour l'éclat et l'intérêt de cette exposition. Il n'en est rien fort heureusement et nous avons visité plusieurs envois très frais et très remarquables des horticulteurs de Nice, des Alpes-Maritimes et de la Principauté de Monaco.

L'exposition florale durera du 22 au 26 février

— RÉGATES INTERNATIONALES.

*Samedi 10 mars 1888.* — **LA VOILE**

1<sup>re</sup> SÉRIE. — **Prix de Nice**

(Yachts au-dessus de 20 tonneaux)

1,500 fr. et une médaille en or au 1<sup>er</sup> — 700 fr. et une médaille en argent au 2<sup>e</sup> — 350 fr. et une médaille en bronze au 3<sup>e</sup>.

2<sup>e</sup> SÉRIE. — **Prix du Yacht-Club de France**  
(Yachts au-dessus de 10 tonneaux et n'excédant pas 20 tonneaux)

1,000 fr. et une médaille en vermeil au 1<sup>er</sup> — 500 fr. et une médaille en argent au 2<sup>e</sup> — 250 fr. et une médaille en bronze au 3<sup>e</sup>.

3<sup>e</sup> SÉRIE. — **Prix de Monaco**

(Yachts au-dessus de 5 tonneaux et n'excédant pas 10 tonneaux)

600 fr. et une médaille en vermeil au 1<sup>er</sup> — 300 fr. et une médaille en argent au 2<sup>e</sup> — 150 fr. et une médaille en bronze au 3<sup>e</sup>.

4<sup>e</sup> SÉRIE. — **Prix du Conseil Général**

(Yachts au-dessus de 3 tonneaux et n'excédant pas 5 tonneaux)

400 fr. et une médaille en vermeil au 1<sup>er</sup> — 200 fr. et une médaille en argent au 2<sup>e</sup> — 100 fr. et une médaille en bronze au 3<sup>e</sup>.

5<sup>e</sup> SÉRIE. — **Prix de la Baie des Angés**

(Yachts au-dessus de 2 tonneaux et n'excédant pas 3 tonneaux)

300 fr. et une médaille en vermeil au 1<sup>er</sup> — 150 fr. et une médaille en argent au 2<sup>e</sup> — 75 fr. et une médaille en bronze au 3<sup>e</sup>.

6<sup>e</sup> SÉRIE. — **Prix de Lympia**

(Yachts ou embarcations de plaisance de 1 tonneau et demi et n'excédant pas 2 tonneaux)

200 fr. et une médaille en vermeil au 1<sup>er</sup> — 100 fr. et une médaille en argent au 2<sup>e</sup> — 50 fr. et une médaille en bronze au 3<sup>e</sup>.

7<sup>e</sup> SÉRIE. — **Prix de Villefranche**

(Yachts ou embarcations de plaisance au-dessous de 1 tonneau et demi.)

150 fr. et une médaille en vermeil au 1<sup>er</sup> — 75 fr. et une médaille en argent au 2<sup>e</sup> — 50 fr. et une médaille en bronze au 3<sup>e</sup>.

**Bateaux armés en pêche et au bornage**

7 mètres maximum — Voilure libre

125 fr. au 1<sup>er</sup> — 60 fr. au 2<sup>e</sup> — 30 fr. au 3<sup>e</sup>.

*Dimanche 11 mars* — **LA VOILE**

**Grand Prix d'Honneur**

Course ouverte à tous les yachts de la grande classe (10 tonneaux et au dessus) ayant pris part aux courses de la journée précédente.

Un objet d'art et une médaille en vermeil au 1<sup>er</sup>. — Un objet de précision et une médaille en argent au 2<sup>e</sup> — Un objet de précision et une médaille en bronze au 3<sup>e</sup>.

**Course d'ensemble**

Ouverte à tous les yachts de la petite classe (au-dessous de 10 tonneaux) ayant pris part aux courses de la journée précédente.

Un objet de précision et une médaille en vermeil au 1<sup>er</sup> — Un objet de précision et une médaille en argent au 2<sup>e</sup> — Un objet de précision et une médaille en bronze au 3<sup>e</sup>.

**L'AVIRON**

YOLAS DE YACHTS

100 fr. et une médaille en argent au 1<sup>er</sup> — 50 fr. et une médaille en bronze au 2<sup>e</sup>.

**EMBARCATIONS DE L'ESCADRE D'ÉVOLUTIONS**

Canot — 18 avirons maximum

200 fr. et une médaille en argent au 1<sup>er</sup> — 100 fr. et une médaille en bronze au 2<sup>e</sup>.

Baleinières — 7 avirons maximum

100 fr. et une médaille en argent au 1<sup>er</sup> — 50 fr. et une médaille en bronze au 2<sup>e</sup>

**EMBARCATIONS DE L'ESCADRE AMÉRICAINE**

Canots — 18 avirons maximum

200 fr. et une médaille en argent au 1<sup>er</sup> — 50 fr. et une médaille en bronze au 2<sup>e</sup>.

Baleinières — 7 avirons maximum

100 fr. et une médaille en argent au 1<sup>er</sup> — 50 fr. et une médaille en bronze au 2<sup>e</sup>

**BATEAUX ARMÉS EN PÊCHE ET AU BORNAGE**

6 rameurs de pointe, 1 barreur

100 fr. au 1<sup>er</sup> — 50 fr. au 2<sup>e</sup> — 30 fr. au 3<sup>e</sup>.

4 rameurs de pointe, 1 barreur

80 fr. au 1<sup>er</sup> — 40 fr. au 2<sup>e</sup> — 20 fr. au 3<sup>e</sup>.

**EMBARCATIONS DE COMMERCE PORTÉES SUR L'INVENTAIRE**

4 rameurs de pointe, 1 barreur

80 fr. au 1<sup>er</sup> — 40 fr. au 2<sup>e</sup> — 20 fr. au 3<sup>e</sup>.

Le soir, grande fête Vénitienne dans la baie des Angés, organisée par le Comité des fêtes de Nice.

*Jeudi 15 mars 1888.* — **LA VOILE**

Course-croisière entre Nice, Monaco et Menton ouverte aux yachts de tout tonnage ayant pris part aux courses de la première journée.

Jauge, règlements et allégeance des croisières de l'Union, sous le patronage du Yacht-Club de France.

Prix unique : *Une coupe en argent*.

Tous les yachts qui prendront part à la croisière, faisant le parcours en entier, recevront une médaille en souvenir.

N. — B. — Tous les départs auront lieu devant la tribune établie sur la Promenade des Anglais.

*Lundi 19 et mardi 20 mars 1888*

**RÉGATES INTERNATIONALES DE MENTON**

## FAITS DIVERS

On porte depuis quelque temps aux Etats-Unis des jaquettes sans bras, en papier, qui sont fabriquées au moyen de six numéros de journaux collés les uns sur les autres.

Ce nouveau vêtement ne coûte qu'un franc vingt-cinq centimes et se porte sur la chemise.

Le papier étant un mauvais conducteur de calorique, ces jaquettes protègent admirablement le corps contre le froid vif qui règne en ce moment de l'autre côté de l'Océan.

On a récemment découvert au Mexique, dans l'Etat de Michoacan, une soixantaine de pépites d'argent natif, dont quelques-unes présentaient des dimensions exceptionnelles.

La plus grosse pesait 606 1/2 onces troy (18 kg 856) et les autres de 1 à 35 livres troy (0 kg 373 à 13 kg).

Ces pépites ont été trouvées dans une formation calcaire mélangée de limonite (sesqui-oxyde de fer hydraté).

On parle beaucoup en ce moment, dans le monde de Saint-Petersbourg, d'un fait qui est arrivé à la femme du général N..., très connu ici.

La générale avait commandé dans une des premières maisons de la ville, une superbe toilette en soie verte. La robe prête, la générale fit quelques visites, mais elle ne tarda pas à remarquer que, chaque fois qu'elle mettait cette toilette, elle se sentait indisposée pendant plusieurs jours. A la fin, ces indispositions consécutives finirent par devenir tellement graves que la générale dut s'aliter.

Les médecins appelés ne purent, tout d'abord, définir la maladie et l'attribuèrent à un surmenage de la vie mondaine; cependant, l'état de la malade s'aggravant toujours, l'un des docteurs eut l'idée d'examiner les toilettes de la générale N..., et parmi elles, la verte; il reconnut aussitôt, après un examen minutieux, que l'étoffe de soie colorée en vert contenait un principe toxique des plus dangereux semblant être du vert de gris. — On prodigua des soins énergiques, en conséquence, et

actuellement la générale N... est en voie de guérison. — Une enquête a établi que les couturières ayant confectionné la robe ont également été malades sans que l'on sût, tout d'abord, à quoi attribuer leur malaise.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire, sise rue du Tribunal, 2, Monaco

ADJUDICATION VOLONTAIRE

en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire le jeudi 15 mars 1888, à 2 heures

DE LA VILLA FONTVIEILLE

située à Monaco, route du Cap d'Ail à proximité de la Gare et du Marché

composée de deux caves, d'un rez-de-chaussée et d'un étage; entourée de grandes terrasses au bord de la mer et de jardins complantés de beaux arbres.

Superficie : 1,054 mètres environ

MISE A PRIX : 37,000 francs

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite CAYRON sont invités à se rendre dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, le trois mars prochain, à dix heures du matin, pour assister à la reddition de comptes du syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier en chef, RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 13 au 19 février 1888

NICE, yacht à vapeur angl. *Dotterel*, c. Crone passagers.  
CANNES, b. *Deux-Innocents*, fr., c. Arnaud, sable.  
ID. b. *Louise-Auguste*, fr., c. Jaume id.  
ID. b. *Reine-des-Anges*, fr., c. Fornéro id.  
ID. b. *Trois-Frères*, fr., c. Castel id.

Départs du 13 au 19 février

GÈNES, yacht à vap. angl. *Dotterel*, c. Crone passagers.  
CANNES, b. *Deux-Innocents*, fr., c. Arnaud, sur lest.  
ID. b. *Louise-Auguste* fr. c. Jaume, id.  
ID. b. *Reine-des-Anges*, fr., c. Fornéro id.  
ID. b. *Trois-Frères*, fr., c. Castel id.

En vente à l'Imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

OUVERT toute l'ANNÉE **LA RÉSERVE** OUVERT toute l'ANNÉE

Située sur la plage du Canton

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOUILLABAISSE, DINERS SUR COMMANDE LANGOUSTES ET COQUILLAGES

VILLA NON MEUBLÉE avec BOUTIQUE

A LOUER AUX BAS-MOULINS

PRIX : 2,100 francs.

S'ADRESSER A LA VILLA RAVEL

BAZAR MAISON MODÈLE MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et Ventes de PIANOS

**A LOUER** en totalité ou en partie un étage composé de trois petits appartements non meublés et dépendant d'une maison sise à Monaco, rue des Briques.

S'adresser, pour les renseignements, à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions, S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condamine.

La *Maison de Campagne* (horticulture et basse-cour) paraît deux fois par mois sous la direction de M. L. de La Roque, 56, quai des Orfèvres à Paris. Voici le sommaire du dernier numéro :

L'Exposition agricole de Paris; les semis de Roses; Verveine et Torentia; nouveaux hybrides de Rhododendrons; la Culture maraîchère forcée; le château de Pibrac (Haute-Garonne); le Croisement des races et la sélection dans les Oiseaux de basse-cour; les Volailles au Concours agricole de Paris; la migraine, le mal de mer et l'Antipyrine; les Plantes dans les salons.

Ce numéro contient quatre gravures dont une hors texte : le château de Pibrac.

M<sup>ME</sup> ASÉ Leçons d'Italien et de Français. English Spoken  
Maison de la Tour, aux Bas-Moulins  
MONACO

**A VENDRE** PETIT YACHT 2 tonneaux, double grément S'adresser au gardien du port.

Française ou étrangère, parisienne ou provinciale, toute femme a un conseiller intime, un guide ami, qu'elle consulte avec confiance et auquel elle obéit sans discuter, chaque fois qu'il s'agit du gouvernement de sa petite personne, de l'ordonnement de sa maison et même de l'éducation de ses bébés.

Elle lui demande des leçons d'élégance, d'économie, de bien-séance; des conseils pour ses travaux, des renseignements sur tous les points qui touchent à sa toilette ou qui intéressent sa beauté. Enfin, nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les services qu'il lui rend. Cet ami si précieux, c'est un journal de modes, et, parmi tous, le *Moniteur de la Mode* est celui dont les oracles font loi.

Ses dessins sont confiés aux artistes les plus habiles en ce genre, et dont les noms sont réputés depuis longues années; ses renseignements sont puisés aux sources les plus sûres et toujours donnés en primeur; ses patrons, exécutés sous la direction d'une coupeuse émérite. Il s'occupe d'ameublement, de travaux intéressants et nouveaux; sa partie littéraire est due à la collaboration de nos meilleurs auteurs; une correspondance des plus soignées tient en rapport direct la rédactrice et les abonnées, et l'on peut dire qu'il est impossible de trouver une publication plus complète au point de vue de la famille, et qui puisse, à plus juste titre, s'intituler journal du foyer.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis. — Il est édité par ABEL GOUBAUD, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> Emmeline RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la *Mode illustrée* offre à ses abonnées, en publiant par an plus de 2,500 gravures sur bois; — grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeurs naturelles, de vêtements de toute sorte et de tous âges. — Articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc. — Correspondance directe avec les abonnées.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition : Trois mois, 3 fr. 50; Six mois, 7 fr. Un an, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition, avec une gravure colorisée chaque numéro.

Trois mois, 7 fr. — Six mois, 13 fr. 50 — Un an, 25 fr.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris — Sommaire du n° 11 :

*Art et chiffons*, par Frivoline dessin de G. de Billy. — *Gazette hérauldique*. — *Chez Thémis*, par Vlan, dessin de Hy. — *Ce qu'elles ou ils écrivent à leurs amies et amis au moment de se marier* (suite) par P. de Cantelaus. — *Ebauches de pensées*, par Arsène Houssaye. — *Carnaval de Nice*, dessin de F. Pelez de Cordova. — *Le cercle Voluey*, par Deuzem, dessin de Weeks. — *L'heure de la messe*, dessin original de Brielman. — *Ham Wyll*, par Virgile Josz. — *Chronique mondaine*, par Montjoye, dessin de G. de Billy. *Courrier de Nice* par M. dessin de Hy. — *A travers les théâtres*, par Vert-Vert, dessin de G. de Billy. — *Chronique financière*, par Bonconseil.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco 1888

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir										
	14	761.1	761.1	760.1	759.6	758.6	10.4	12.6	13.2	10.1				11.3	73	SE modéré	Couvert			
15	51.7	51.9	51.2	49.6	49.9	9.2	10.2	11.1	10.8	7.8	81	N puis SO id.	id.							
16	47.9	48.6	48.2	47.8	48.5	6.2	8.2	8.8	7.6	6.7	71	id. id.	id.							
17	50.4	49.6	50.1	49.9	49.8	5.6	7.4	7.8	7.6	5.8	65	id. id.	id.							
18	47.3	46.2	46.1	46.3	46.7	4.2	5.8	5.8	6.6	5.6	68	NO id.	id. pluie							
19	46.2	46.3	45.4	44.5	43.7	5.4	5.8	3.6	4.4	4.2	82	SO id.	id. pluie							
20	41.2	40.2	39.9	42.7	43.9	6.8	7.2	7.2	5.8	5.4	73	SE puis SO violent	id. pluie							
DATES												14	15	16	17	18	19	20	Pluie tombée : 2 <sup>mm</sup> 8	
TEMPÉRATURES EXTRÊMES												Maxima	13.2	11.1	8.8	7.8	6.6	5.8		7.2
												Minima	10.2	7.8	5.2	5.2	4.2	3.6	5.2	